

MARMANDE www.mairie-marmande.fr *ma ville*

Garonne, une histoire d'eau



LE POINT SUR... la démocratie participative

DE LA RÉFLEXION À L'ACTION



Il faut remonter à 1981 pour une crue d'une telle ampleur.



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE

"Ensemble, préparons l'après COVID"

P.03

DU CÔTÉ DE L'ACTU

Vu, lu, entendu... ce qu'il en est

P.14

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

Les échos de l'agglo

P.15

AGENDA

Nos dates, vos rendez-vous

P.16

ALBUM

Retour en images sur vos événements

P.18

EN BREF

Echos de la ville

P.20

PRATIQUE

Infos et contacts utiles

P.21

TRIBUNE DES ÉLUS

Expression des groupes politiques

P.22

À VOS CÔTÉS

Carte blanche à Lola et Tristan

P.23

PORTRAIT

Bernard Ducos : "Un caractère bien trempé"

P.24

LE POINT SUR

P.04

LES FINANCES MUNICIPALES

Adapter la décision budgétaire aux enjeux du projet municipal est une affaire collective, entre élus, services et priorités.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Présentation en quelques points des nouveaux outils définis par la municipalité. Deux conseils participatifs sont proposés et l'appel à candidature est lancé.

DOSSIER

P.08

UNE CRUE HISTORIQUE

GARONNE, UNE HISTOIRE D'EAU

Cette inondation historique a mobilisé un grand nombre de services, de bénévoles... et causé de nombreux dégâts. Histoire d'une semaine inhabituelle, d'un fleuve, de solidarités, et témoignages de sinistrés.

NOTE DE LA RÉDACTION :

Certaines informations, éléments, événements... peuvent être obsolètes lors de la parution ou susceptibles de modifications selon l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid 19. Merci de votre compréhension.

Journal édité par la mairie de Marmande.

N° 89 - Avril 2021.

Dépôt légal à parution : Avril 2021

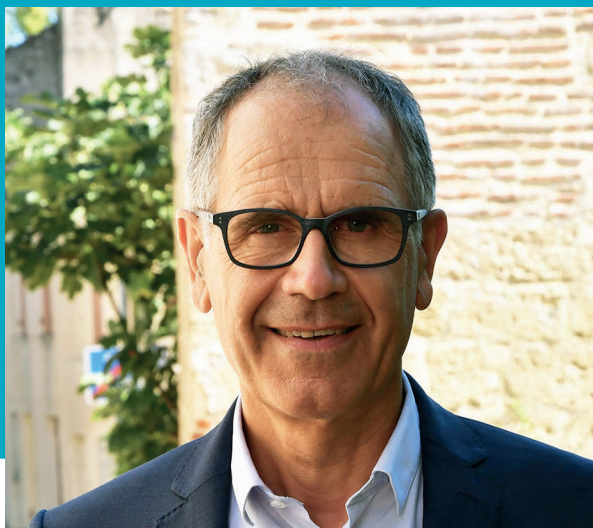
Directeur de la publication : Joël Hocquelet.

Maquette : Laurent Beausetie & Les Stratégies Primitives.

Conception et Rédaction : Thierry Briantais, Deolinda Pereira.

Photos : Service Communication, William Picamil, Format6.

Édité à 10 500 exemplaires. Impression : Imprimerie Laplante.



ENSEMBLE, PRÉPARONS L'APRÈS-COVID

Chères Marmandaises, chers Marmandais,

2021 ressemble décidément beaucoup à 2020 : une pandémie avec son lot de restrictions, confinements, isolement, ... Je pense à nos jeunes qui doivent mettre entre parenthèses les expériences de leur âge : scolarité, vie sociale, autonomie. Je pense aussi à nos aînés, confinés pour certains depuis 1 an et dont la vie sociale est réduite à la portion congrue. Enfin, je pense à chacun de vous qui craignez pour votre activité professionnelle, que vous soyez commerçants ou ouvriers, salariés ou indépendants et qui attendez aussi de pouvoir retrouver vos amis en terrasse, aller au concert, au cinéma, au stade,...

La vaccination est à présent notre espoir. Lente à démarrer elle permet aujourd'hui d'envisager une couverture suffisante durant l'été, avec une vie moins contrainte, mais toujours rythmée par les gestes barrières. Soyons-en certains aujourd'hui, le monde de l'après-COVID ne sera pas celui d'avant et c'est ensemble que nous allons devoir l'imaginer, le construire, si nous ne voulons pas le subir.

Il y a aussi les choses qui changent peu, c'est le cas de Garonne, dont notre journal reprend l'épisode de crue exceptionnelle de début février. Je retiendrai de celui-ci, outre le comportement inhabituel du fleuve (qui a même surpris nos anciens), et il faut savoir pourquoi, l'extraordinaire solidarité des Marmandais dans ce moment difficile mais aussi la formidable résilience dont les habitants touchés par cette crue ont fait preuve.

Ces événements imprévus, avec les conséquences importantes qu'ils ont sur nos quotidiens, n'empêchent pas nos projets d'avancer. Ainsi la rénovation de la cour de l'école Labrunie, qui va anticiper le chantier de réhabilitation des logements de la Gravette, sera l'exemple de notre ambition : un lieu propice au jeu et à l'imagination, avec une nature plus présente. Nous ouvrons aussi le conseil participatif pour le projet de l'Ilot Espiet, d'autres suivront rapidement. Nous comptons sur votre engagement.

Enfin, et malgré les crues et le virus, le bien-vivre à Marmande, c'est la convivialité, c'est pourquoi nous optons pour un programme d'animations multiples pour rythmer l'été – sans Garorock mais avec les Nuits Lyriques. Cet été verra le retour des dimanches au cloître avec ses concerts, des parcours patrimoniaux, des marchés des producteurs du jeudi soir, des animations à la Filhole,...

L'après-COVID, c'est demain mais nous le préparons aujourd'hui.

Joël Hocquelet
Maire de Marmande

Informations mairie

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec le maire ou un élu, appelez le cabinet du maire au 05 53 93 47 20 ou mairie@mairie-marmande.fr

CONSEIL MUNICIPAL DE MARMANDE

Le conseil municipal se réunit une fois par mois, à l'Hôtel de Ville, place Clemenceau. Prochaine date : 17 mai (date sous réserve).

Les séances sont publiques et retransmises sur le site de la ville www.mairie-marmande.fr

Mémo Marmande

Services en ligne :

www.mairie-marmande.fr

Accueil mairie : 05 53 93 09 50

Web : www.mairie-marmande.fr

Email : mairie@mairie-marmande.fr

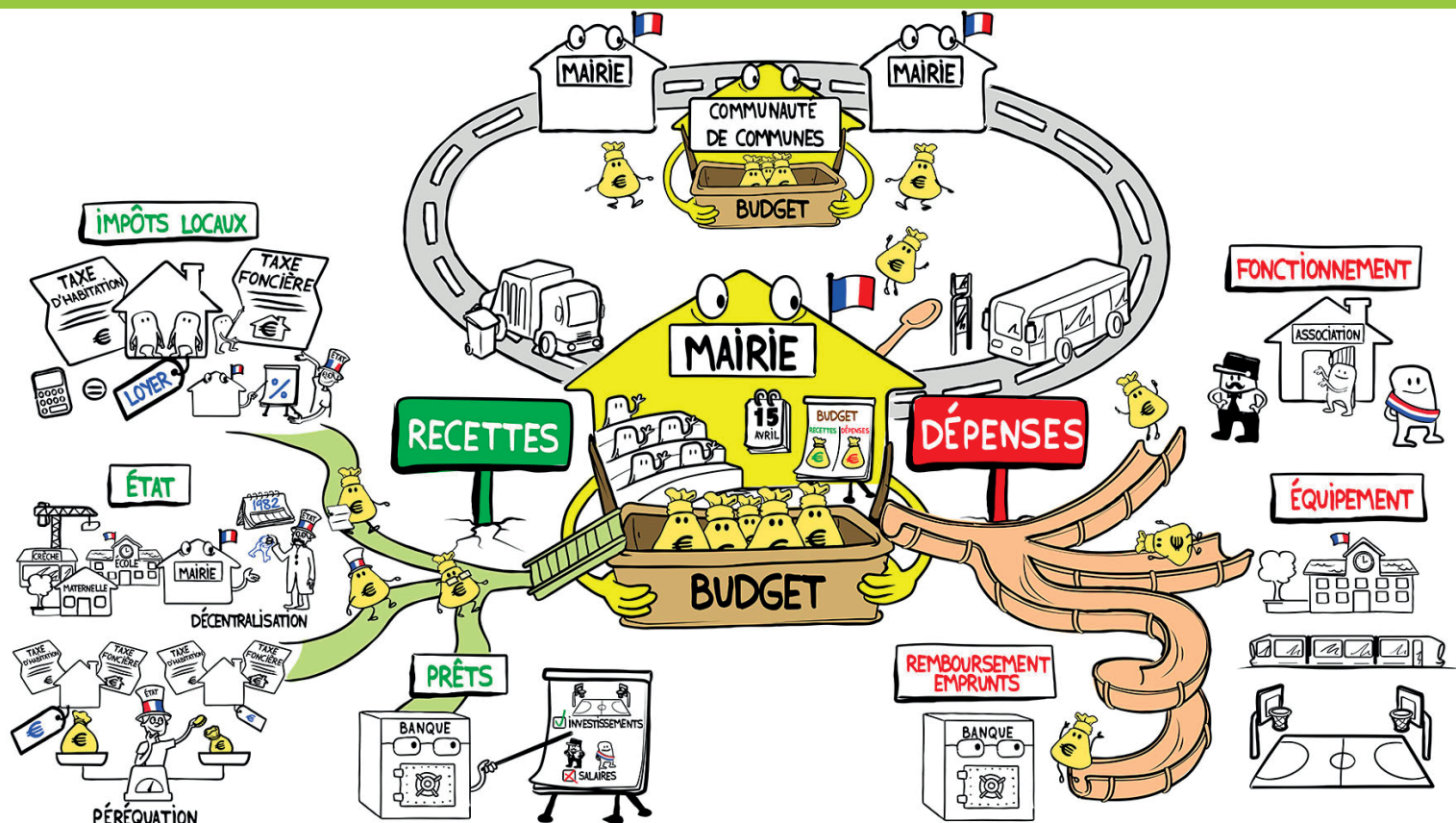
Facebook : facebook.com/villedemarmande

[villedemarmande](https://www.instagram.com/mairiedemarmande)

Twitter : @ComMarmande

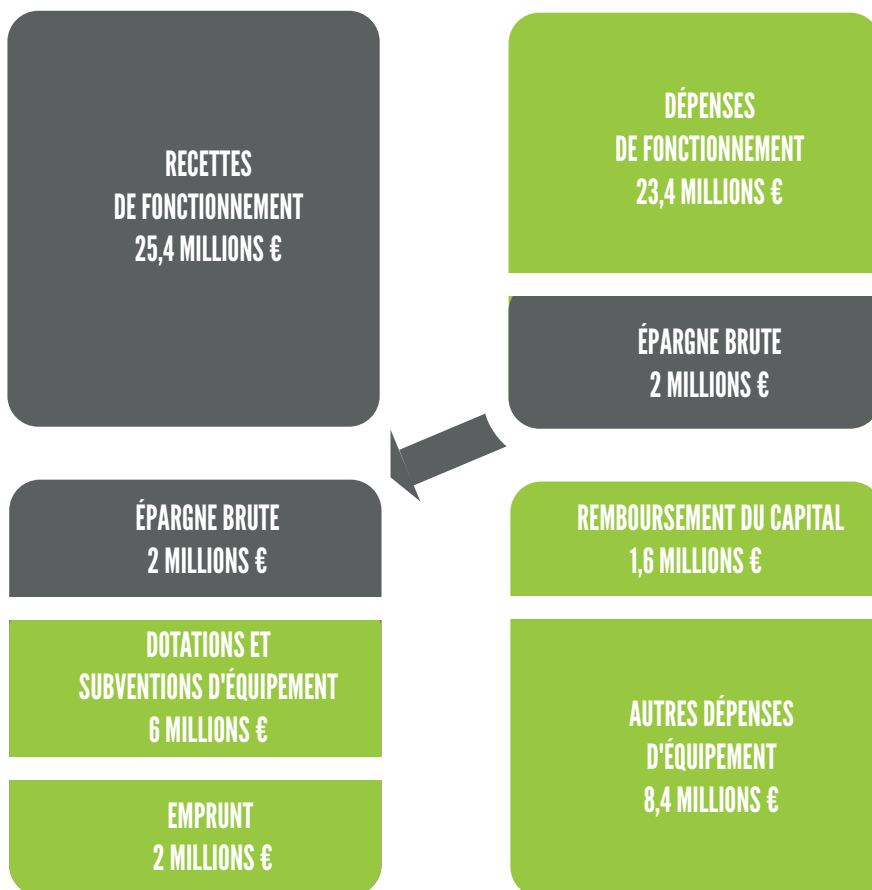
Instagram : @mairiedemarmande

www.mairie-marmande.fr



© DR

D'OÙ VIENT L'ARGENT, OÙ VA L'ARGENT ?



LE DÉCOUPAGE DU BUDGET COMMUNAL 2021

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Dans les documents prévisionnels, chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent des recettes par rapport aux dépenses est appelé épargne brute et est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant l'épargne nette qui permettra d'alimenter le financement des investissements de la commune.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par l'épargne brute, les dotations et subventions, et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est, par définition, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la commune.



Mme De Nadai, Directrice financière et Mmes Nosmas et Verdier, élues travaillant sur le budget.

FINANCES MUNICIPALES, UNE ÉLABORATION COLLECTIVE

Chaque début d'année, les élus abordent les questions financières et budgétaires, en deux temps obligatoires, lors du débat d'orientations budgétaires présenté en mars et lors du vote du budget en avril dernier.

Une particularité cette année, un rapport d'orientations politiques, voulu par M. le Maire, a présenté les grandes lignes du projet municipal pour 2021. L'approbation du compte administratif de 2020, suivi par le vote du budget primitif et des budgets annexes pour 2021 a été soumise en conseil municipal du 12 avril.

La préparation de ces comptes et budgets incombe au service financier et aux élus référents. Françoise Verdier, adjointe au maire en charge des finances et Karen Nosmas, conseillère municipale déléguée aux budgets annexes, y travaillent depuis plusieurs mois. *Nous devons avoir des investissements en cohérence avec le projet pour lequel les Marmandais nous ont élus. Depuis la fin de l'année dernière, nous participons à toutes les réunions avec les directions, les adjoints et la direction financière. Nous échangeons afin de recenser les besoins des services tant en fonctionnement qu'en investissement. Le changement par rapport aux années précédentes, c'est un travail par AP/CP (autorisation de programme/crédit de paiement). Cette méthode nécessite de suivre plus finement les investissements et se place dans une logique pluriannuelle. Cela peut éviter de monopoliser trop tôt des crédits. Avec l'AP/CP, on peut faire un échéancier sur plusieurs années et ne pas faire supporter la totalité de la dépense la première année,* précise Mme Verdier. Les dépenses de fonctionnement sont

directement ou indirectement liées aux services de la population marmandaise. Ce sont des agents dévolus à la propreté, aux espaces verts, des agents techniques, des éducateurs au service des sports, à l'éducation, des professeurs au Conservatoire et bien d'autres encore.

DONNÉES PUBLIQUES

Dans les budgets annexes, celui de CESAme, s'inscrit dans notre projet politique, un programme innovant autour de l'économie sociale et solidaire, ajoute Mme Nosmas.

La décision budgétaire est un acte essentiel pour la collectivité. Elle reflète les enjeux et les priorités de l'équipe municipale pour préparer la ville de demain. *Et le droit à l'information et à la communication des documents budgétaires est un principe essentiel de la démocratie locale, inclus dans notre projet municipal,* conclut Françoise Verdier.

**Les données financières sont des données publiques.
Retrouvez les débats du conseil municipal et les documents sur www.mairie-marmande.fr**

LES OUTILS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La municipalité a défini de nouveaux outils pour faire vivre la démocratie participative. Retrouvez la synthèse animée sur www.mairie-marmande.fr / onglet : actions citoyennes / démocratie participative



Les conseils participatifs

Ils sont créés à l'initiative du maire pour réunir différents acteurs afin de débattre, se concerter pour aboutir ensemble à la construction d'un projet.

Ils sont composés de 3 collèges : celui des habitants (formés de 2/3 de personnes volontaires et/ou concernées et pour 1/3 de personnes tirées au sort), celui des élus et des techniciens et celui des représentants du monde associatif, socio-économique et d'experts.

En plus de son expérience, de ses compétences, de son vécu... chacun disposera des informations utiles pour apporter sa pierre à la construction du projet.

Le projet finalisé sera présenté en conseil municipal.



Le budget participatif

Il permet à tous les Marmandais de proposer un projet dans le cadre d'une enveloppe budgétaire définie chaque année par la municipalité (100 000€ pour 2021).

Le ou les projets peuvent émaner d'un habitant, de particuliers ou de collectifs sans statut associatif. Ils doivent comporter une description estimative à la fois sur l'aspect technique, financier et juridique. Ils seront recevables s'ils répondent aux critères définis par le règlement, entre autres, être réalisable, servir l'intérêt général, améliorer le cadre de vie, ne pas impacter les générations futures...

Les projets retenus seront consultables par tous. Les habitants (dès 8 ans) exprimeront leur choix par un vote. Le résultat sera annoncé en conseil municipal et inscrit au budget investissement pour une réalisation dans les 3 ans qui suivent.

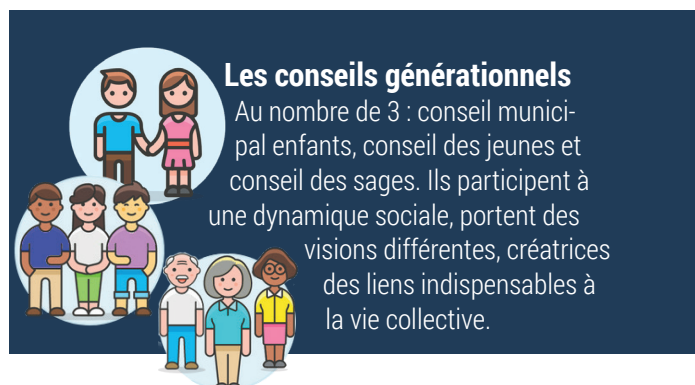
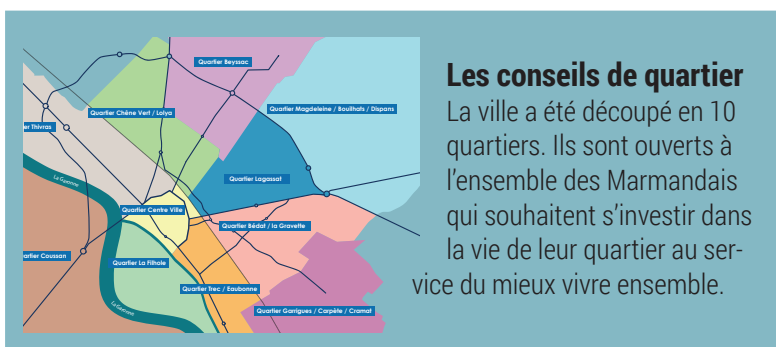


Les groupes de travail thématiques

Ils ont pour vocation de rechercher les solutions les plus adaptées aux problématiques de la vie quotidienne, relevant d'un quartier ou d'un périmètre plus vaste, ou d'un domaine précis ou plus global. La réflexion sera transversale et collective.

Ils sont composés d'habitants volontaires directement ou indirectement concernés par le sujet, d'élus référents et de techniciens des services concernés.

Les participants pourront organiser des débats, faire des enquêtes sur le terrain, évaluer des expérimentations. L'issue des travaux sera examinée en commission municipale et ensuite communiquée au public.





Décor printanier sur la place Clemenceau.

DE LA RÉFLEXION À L'ACTION

Les citoyens sont-ils compétents pour participer aux affaires publiques ? Leur participation est nécessaire pour enrichir les politiques publiques. La présence d'experts et de responsables politiques peut les y aider. Tout l'enjeu est de construire une nouvelle collaboration entre ces acteurs. Pour cela, la ville met en place trois nouveaux outils.

Après le lancement mi-septembre des assises de la citoyenneté, octobre a été le mois des réunions. De nombreuses personnes s'étaient inscrites pour participer aux différents groupes : budget participatif et groupes de travail thématiques, conseil participatif, conseils de quartiers et conseil générationnel. Il s'agissait de se mettre d'accord sur des objectifs communs, et de façonner progressivement des propositions pour la mise en place des nouveaux outils suggérés par la municipalité.

ÉCHANGES CONSTRUCTIFS

Il y a eu des débats, des échanges, parfois des désaccords d'idées mais au final tout cela a abouti à un consensus. La rédaction des différents règlements et principes des outils participatifs en est le résultat.

Les élus ont écouté avec attention leurs concitoyens, souligne M. Sorin, adjoint en charge du dialogue citoyen et de la Démocratie Participative, nous avons noté un réel sentiment de la part des habitants, pour s'investir, construire et ce avec une envie de convivialité, de bienveillance et d'entraide.

La restitution n'a pu avoir lieu en novembre (confinement oblige) et a dû se faire de manière "dématérialisée".

Les participants en ont eu la primauté, le 17 mars, puis le conseil municipal et enfin la population lors d'une interaction en vidéo.

Les outils étant définis, est venu le temps de l'application et de l'action.

1^{er} conseil participatif : aménagement de l'îlot Espiet (entre l'Office de Tourisme et le CCAS).

Appel à candidature après la réunion publique de lancement le jeudi 6 mai à 18h30 sur YouTube. Les habitants volontaires peuvent se faire connaître. Début juin, première rencontre.

2^{ème} conseil participatif : réaménagement de la place Clemenceau.

Lancement début juin. Un appel à candidature sera fait dans chaque quartier. Les habitants volontaires peuvent se faire connaître.

Inscriptions auprès du service Citoyenneté.

Tél. 05 53 64 81 01 - viectoyenne@mairie-marmande.fr

GARONNE, UNE HISTOIRE D'EAU

FÉVRIER 2021, UNE CRUE HISTORIQUE

Garonne unit, nourrit et cultive notre territoire, rythme nos saisons et sublime nos paysages. Régulièrement, elle sort de son lit et parfois elle déborde avec excès et l'inondation devient exceptionnelle. Cette crue historique a mobilisé les pouvoirs publics et locaux, pour informer, sécuriser, voire reconforter les habitants. Si vivre avec Garonne est une chose paisible, vivre avec une inondation est une chose difficile. Histoire d'une semaine inhabituelle, d'un fleuve, de solidarités et paroles de sinistrés.

Une inondation comme on n'en avait pas connu depuis 1981 ! Les formes les plus classiques de gestion des risques ont été dépassées et cette expérience va venir enrichir le Plan Communal de Sauvegarde. Comment s'est produite cette inondation ? D'abord par une rare conjonction de phénomènes climatiques. Récit d'une semaine à la cellule de crise.



Cette crue historique intervient dans un contexte très particulier.

Il y a eu les tempêtes Bella fin décembre et Hortense vers la mi-janvier, ces épisodes très pluvieux ont fait monter le niveau des affluents, rempli les fossés, saturé les terres d'eau jusqu'à leur limite d'absorption. Et l'annonce de la tempête hivernale, Justine, va empirer cette situation en apportant de nouvelles pluies qui feront sortir Garonne de son lit.

Le vendredi 29 janvier, le Lot-et-Garonne est placé en vigilance jaune, la ville de Marmande déclenche alors son Plan Communal de Sauvegarde, afin de mettre en œuvre la prévention, l'information et l'organisation des secours en cas de besoin.

Avec le passage de Justine durant le week-end, la vigilance passe à l'orange le dimanche 31 janvier et à l'6H, la commune met en place la cellule de crise et active la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).



Entrée de la ville
ON PASSE ENCORE...
 ...avant la fermeture à la circulation.

L'ampleur de cette crue mobilise l'ensemble des services municipaux. Dès le début, les moyens de communication (réseaux sociaux, fil citoyen, affichage...) sont mis en place pour informer les habitants. Contact est pris avec les premiers impactés à Coussan. Pour l'heure, il est question de la mise à l'abri des animaux. Le lundi, la Police Municipale et les bénévoles de la RCSC font du porte à porte auprès des riverains, recensent leurs demandes, aident à vider des garages... Les routes du secteur de Coussan sont fermées et la sirène annonce les 8 m.

ALERTE NIVEAU ROUGE

Le lendemain, la cellule de crise doit faire face à la gestion de nombreux appels suite à l'annonce prématurée de fermetures des ponts de Marmande. La commune ouvre un centre d'hébergement à Beyssac, des logements sont aussi prévus aux Glycines. En fin d'après-midi, la route principale de Coussan est inondée. Le Maire rencontre le Sous-Préfet et à 23h, la sirène annonce les

9 m. Les prévisions n'augurent rien de bon pour la suite.

Le mercredi 3 février, la partie marmandaise de Garonne est classée en niveau rouge. On se prépare pour la fermeture du pont de la rocade et de la D933, et la gestion téléphonique est encore plus intense. Des renforts en équipe nautique sont sollicités, on recense les demandes d'évacuation, les interventions des patrouilles se multiplient pour répondre aux besoins des familles et à 15h, la sirène annonce les 10 m. L'eau atteint le chemin du Roc. À la cellule de crise, on s'apprête à passer une nuit blanche. À 18h, un point est fait avec la Préfecture et à 1h du matin, la côte affiche les 10,21 m.

DÉCRUE ET DÉGÂTS

Le jeudi 4, la crue atteint des hauteurs exceptionnelles dans le secteur de Marmande. La décrue s'amorce, les services contactent les personnes isolées afin de fournir de l'eau, du pain... La gestion de la circulation se complique et les appels affluent. Le vendredi, la décrue est plus forte

qu'attendue. Le nettoyage débute, la solidarité se met en place et le lendemain, 70 bénévoles prêtent main forte aux sinistrés.

Garonne retrouve son lit et le territoire découvre l'étendue des dégâts (dommages matériels, agricoles...). Cette crue n'a fait aucune victime, elle a impacté près de 130 habitations, engendré de nombreuses évacuations... Et marquera l'ensemble de la population. Pour le maire, Joël Hocquelet, "il faudra comprendre comment la crue s'est déroulée pour être meilleurs la prochaine fois".

Habiter près d'un fleuve suppose de vivre avec ses excès et de s'en prémunir. Il est certain que Garonne va encore interroger les politiques locales de prévention et de secours.

À CRUE EXCEPTIONNELLE, VISITE EXCEPTIONNELLE

Le Premier Ministre, Jean Castex est venu constater les dégâts et rencontrer des sinistrés le vendredi 5 février en début d'après-midi. Il s'est engagé à reconnaître au plus vite l'état de catastrophe naturelle.



La montée des eaux lors de la crue de février 2021

GARONNE, UN FLEUVE PAS TOUJOURS TRANQUILLE

La ville est liée avec le fleuve, il constitue une part de son patrimoine. On dit Garonne capricieuse à cause de ses débordements, et ses colères ont marqué l'histoire. Les habitants ont appris à vivre à ses côtés, en la redoutant parfois et en l'aimant, très souvent.

Garonne est un des grands fleuves français. Elle prend sa source dans les Pyrénées espagnoles, au cœur du Val d'Aran, puis parcourt 525 Km dont 478 Km en France pour rejoindre l'estuaire de la Gironde et se jeter dans l'océan.

Tout au long de son parcours, Garonne s'enrichit de nombreux affluents : l'Ariège, le Tarn, le Lot, le Gers, la Baise, le Dropt...

Garonne a du caractère, autant elle peut musarder autant elle peut être terrible. Conséquence de ses caprices, son lit a changé plusieurs fois. À Marmande, vers 674, elle est au "port de Granon", puis au Moyen-Age, on la trouve au "port de la Ville" à la porte de Mâ ; elle progresse vers le "port de la Filhole", ensuite vers la place du Château, le quai des Capucins ; entre temps "l'Isle de Granon" est devenue la prairie de la Filhole. En 1840, l'homme, par un système d'enrochement, fixe son lit à la porte de la Grave, actuellement le "port de la Cale".

Ses crues sont régulières et certaines dévastatrices, marquant les hommes et le territoire d'une région. Le débordement le plus ancien mentionné dans les archives date de 580, puis celui de 592. En 1604, le fleuve emporte ponts, maisons et les populations demandent à Henri IV une réduction des tailles. Plusieurs crues sont aussi citées, en 1652, 1770, et

celle de juillet 1791, qui anéantit toutes les cultures, et là encore on demande à l'intendant de Guyenne un sursis pour les impôts et des dégrèvements.

Puis, il y a eu la grande crue de juin 1875, "lou gran aïgat", la plus dramatique (une trentaine de victimes dont quinze à Tonneins) et 28 millions de dégâts. Le président Mac-Mahon en visite à Toulouse et ne sachant que dire, s'écrie : "Que d'eau, que d'eau !" Garonne débordera en 1918, 1927 et 1930, une crue terrible. Plus près de nous, les inondations historiques de 1952 et de 1981 sont encore dans les mémoires de la population. Les colères de Garonne ne sont pas terminées et 2021 restera une date dans l'histoire de ce fleuve. Garonne a aussi ses bienfaits, elle nourrit, par ses alluvions déposées lors des crues, cette vaste plaine aux terres fertiles et prospères.

Quelques côtes des hauteurs d'eau relevées à Marmande :

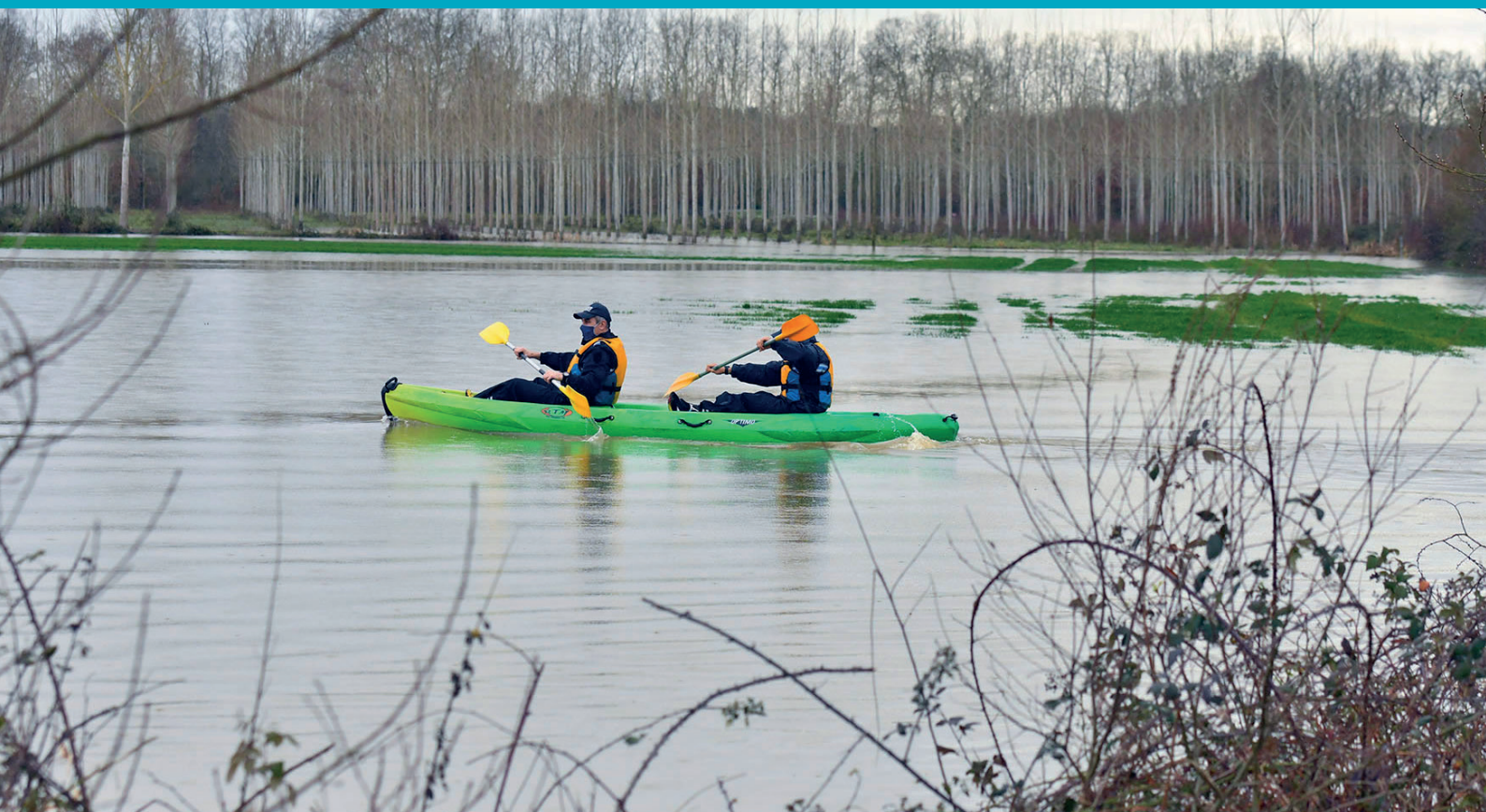
Mars 1930 : 11,15 m

Février 1952 : 11,39 m

Décembre 1981 : 10,56 m

Décembre 2019 : 9,19 m

Février 2021 : 10,21 m



QUAND GARONNE UNIT LES HOMMES

Face à l'ampleur d'une telle catastrophe, la mobilisation est totale. Les services de l'Etat, les services de sécurité et de secours, les services départementaux... et les services municipaux, dans leur ensemble, dont la Police Municipale et la Réserve Communale de Sécurité Civile.

D'ordinaire, les agents de la Police Municipale circulent en voiture, à vélo ou à pied. Mais quand l'eau recouvre les terres, les moyens nautiques sont les seuls pour continuer leur mission de proximité auprès de la population. Michel BALETTE, directeur du service de la Police Municipale, résume cette période de travail intense :

"Dès le week-end et face à la montée des eaux, nous nous sommes mobilisés. À partir du lundi et mardi, ce sont tous les agents, policiers, ASVP (agent de surveillance de la voie publique) et brigade verte qui ont été sollicités pour une activité non-stop. Lors de l'alerte rouge, le mercredi, on a travaillé 24H/24H, avec des roulements durant la nuit. Notre rôle a consisté, en amont, à de l'information sur les prévisions et à recenser les différents besoins, en eau potable, en nourriture... auprès des riverains concernés par l'inondation. Et l'un de nos agents a eu l'idée d'utiliser le canoë-kayak qui nous a permis d'aller dans des endroits inaccessibles pour notre bateau. En 2019, nous n'avions pas déployé un tel système (ces quelques centimètres de plus ont changé la donne). Outre l'évaluation des besoins, on faisait un état des demandes d'évacuation (assurées par les sapeurs-pompiers). C'est lors des cellules de crise, le cœur névralgique de gestion, que toutes les décisions sont prises, de façon immédiate."

Ils ont également participé à la solidarité d'après crue. Et la Réserve Communale de Sécurité Civile a démontré lors de cet épisode toute son utilité.

Emmanuel POYEN, l'un de ses membres évoque la période : *"Je suis technicien dans le spectacle et depuis un an, j'avais du temps alors autant aider son prochain et sa ville. Pendant la crue et la décrue, j'ai été présent tous les jours selon les besoins- pour des ravitaillements - et ce, en lien avec la PM. Le plus marquant, c'est de voir le désarroi des gens qui perdent une partie de ce dont ils disposent, et ce, rajouté à la crise sanitaire. C'est beaucoup de tristesse, il était important d'aller les voir, les reconforter, leur dire qu'ils n'étaient pas seuls. Ces moments ont été forts pour chacun de nous."*

Ils remercient tous deux, toutes les équipes mobilisées pour cette gestion hors normes.

Service Gestion des Risques Majeurs :
Marmande Tranquilité - Aurélie Boyer-Muzotte
Tél : 05 53 20 89 81

PAROLES À DES ...

SINISTRÉS DE GARONNE

Une maison dévastée, un commerce qui a pris l'eau, une voiture qui s'est noyée... Lors de la décrue, les sinistrés des inondations prennent conscience de l'ampleur des dégâts : la perte d'objets auxquels ils sont parfois très attachés, de photos témoignant de l'histoire familiale... Et il y a ceux qui sont victimes pour la première fois d'une crue et qui n'étaient pas préparés à cette épreuve.

MARMANDE ma ville exprime sa solidarité pour toutes les personnes concernées par cette crue historique. Quelques sinistrés ont accepté de nous rencontrer, nous les remercions. Extraits des entretiens :

Ce qu'elles et ils ont également relaté :

A l'unanimité, ils ont constaté la rapidité de la montée des eaux lors de la journée du mercredi et s'interrogent sur les circonstances de ce phénomène.

Ils reconnaissent également la réactivité de leurs assureurs et ce dans les meilleurs délais.

Le problème de communication est aussi posé, la fiabilité de Vigicrue, les prévisions...

Quelques idées sont émises ou approuvées, comme celle de recenser le niveau d'eau atteint maison par maison et établir une carte, ou de proposer des repas pour les personnes évacuées et logées en hôtel...

Eliane et Gérard Dalle Palle

HABITANTS SINISTRÉS

Nous habitons Coussan depuis 1967 mais cette inondation ça a été plus dur qu'en 1981. Nous avons été choqués par la rapidité de la montée, par ce que l'on a perdu, de l'électroménager, de l'outillage. Des agents de la ville sont venus nous voir pour connaître nos besoins et nous monter quelques meubles à sauver. Nous avons été évacués le mercredi matin avant que l'eau ne rentre. Il y a eu 54 cm à l'intérieur. Nous sommes restés chez notre fils et à la décrue, les enfants ont tout nettoyé. Mais nous sommes restés trois semaines dans le camping-car. Maintenant, on attend les travaux mais cette crue a été dure pour le moral.



Cédric Pereira, Franck De Vecchi et Anaïs Tallet

COMMERÇANTS SINISTRÉS

Nous sommes installés rue de la Filhole, depuis août 2019. Cette crue est très différente de celle de 2019 que l'on a regardée de loin. Dans le salon de coiffure, il y a eu 21,5 cm à l'intérieur. Quand l'eau a commencé à monter, les agents de la Ville sont passés poser des parpaings. On a fermé le mercredi midi en réhaussant ce que l'on pouvait. On a perdu quelques milliers d'euros, en matériel et perte d'activité, et sans compter le préjudice moral à l'idée de perdre le commerce. Le lendemain, nous sommes revenus pour nettoyer et faire sécher le local. On a réouvert le samedi pour notre clientèle. Bon, on se dit que si ça arrive tous les 40 ans, on est tranquille jusqu'à la retraite !

Isabelle et Jean-Michel Landeau

AGRICULTEURS SINISTRÉS

Natif de Fourques, je me suis installé depuis 4 ans à Coussan, au lieu-dit bien nommé "l'île de la serre". Je savais que je ne risquais rien sur cette butte, mais quand même. L'eau a recouvert tous les champs. Je cultive une variété de pomme en bio transformée en jus pétillant, des céréales... et ce navet, qui avec la décrue, s'est retrouvé dans tout le voisinage. On avait anticipé en montant le plus possible, mais c'est monté très vite et le bruit était incroyable, comme un torrent de montagne. Les anciens parlent du roulis des cailloux du fond de Garonne. J'ai tiré des leçons de cette crue, comment se comporter, améliorer la communication...



Cédric Dureau

HABITANT SINISTRÉ

J'habite Thivras depuis 5 ans. Dans ce secteur, l'eau vient de Ste-Bazeille. La digue étant déficiente et avec le trop plein des fossés et ruisseaux, tout arrive ici. Cette crue est vraiment exceptionnelle, dès le mardi midi c'était un torrent, j'ai juste eu le temps de mettre la voiture en sécurité. Pendant 48h, l'eau montait de 40 cm par heure. Et elle est descendue aussi vite. On pressentait l'importance de la crue à la vue des troncs et autres plastiques charriés par l'eau. On a eu 9,20m .10 cm de plus et elle entrait dans la cuisine. Merci à la Police Municipale qui est venue tous les jours en kayak et la mairie pour son aide après la décrue.



Nina et Dimitri Lefèbvre

FAMILLE SINISTRÉE

Je suis locataire depuis un an. Quand l'eau a commencé à monter, je me suis inquiété. La police municipale est venue m'informer qu'on allait être inondés et dès le mercredi matin, on a monté le maximum de choses à l'étage, heureusement. Deux jours et deux nuits à vivre à l'étage mais aussi les pieds dans l'eau. On a eu 50 cm dans la maison. Le jeudi soir on a demandé à être évacués. Je suis éleveur canin et je remercie la mairie pour le recueil de mes chiens. Grâce à la solidarité, on nous a donné une machine à laver et un frigo, mais perdre ses biens, ça fait mal au cœur. Moi (ndlr, Nina), j'ai eu peur, j'étais choquée que l'eau vienne chez nous mais ça va, on a sauvé les animaux.

Marie Leyrits-Grenier

HABITANTE SINISTRÉE

Cette maison boulevard Richard Cœur de Lion, je l'ai achetée en juillet 2020. On m'avait dit que les garages pouvaient être inondés mais pas la maison. L'eau était dehors, mais, je ne me doutais pas qu'elle puisse entrer dans la maison. Le mercredi à 4h du matin, il y avait un petit peu d'eau dans le jardin, et à 14h, tout flottait dans la maison. Ça a été un petit choc, j'avoue, 40 cm à l'intérieur. Le vendredi, une équipe de petits jeunes du FCM, envoyés par la mairie, m'a aidée à nettoyer et la solidarité fait du bien. J'attends les travaux pour revenir dans ma maison. J'ai perdu de l'électroménager mais je m'estime chanceuse, d'autres ont bien plus souffert que moi.

Marmande ma ville revient dans chaque numéro sur des informations sous forme de clin d'œil ou d'éclairage plus précis.

PROPRETÉ #1 : RAPPEL HISTORIQUE



Dès le Moyen-Âge et pendant l'époque moderne, on définit des règles en matière de propreté des rues et espaces publics. Les citadins sont les premiers responsables de la propreté de leur ville. Les ordonnances de police leur interdisent tous les dépôts d'ordures et immondices divers, dans les rues, les canaux et les rivières. Les déchets quotidiens doivent être déposés dans des bacs ou des corbeilles placés devant les portes des maisons. Les habitants sont tenus de balayer quotidiennement la portion de rue devant leur maison et de rassembler les débris et boues pour être enlevés par les « éboueurs ». Le balayage se professionnalise aux XVIIIe et XIXe siècles et la ville prend en charge le nettoyage des grandes places et autres espaces publics. Sous l'Ancien Régime, les autorités municipales ont toujours été attentives à organiser et réglementer le domaine de la propreté publique.

L'AGENCE À LA MAISON

L'information n'est pas passée inaperçue pour les habitués du bureau de La Poste de La Gravette. Il fermera ses portes l'été prochain mais les usagers retrouveront ses services à la Maison des Marmandais (MDM). L'agence postale proposera : achat de timbres, affranchissement, retrait de colis, retrait et dépôt d'argent.

C'est l'occasion pour la MDM d'accueillir un

Espace France Services, lieu d'information et d'accompagnement aux démarches quotidiennes ainsi qu'un conseiller numérique. Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville, gestionnaire de la MDM, souhaite ainsi positionner cette structure comme le cœur des services publics tout en poursuivant les missions de ce centre social.



PROPRETÉ #2 : RAPPEL CITOYEN



Il y a parfois un décalage entre la réalité et le ressenti en matière de propreté. Il n'est pas rare de voir des mégots sur le sol, des déchets dans les pelouses, des déjections canines sur les trottoirs, des cannettes ou tessons de bouteilles dans la rue... Ces incivilités dues au comportement de quelques-uns sont supportées par la majorité et ternissent l'image de la ville. Il suffit que chacun respecte les règles de vie commune, adopte les gestes écocitoyens pour préserver un cadre de vie agréable. Les propriétaires de chiens sont responsables de leur animal et doivent ramasser leurs crottes. Les bacs des ordures ménagères doivent être sortis la veille du ramassage et rentrés après la collecte. Et bien d'autres gestes encore. La mairie met en œuvre des moyens humains et matériels mais c'est avec le concours de chacun que Marmande demeurera une ville propre. Une campagne de sensibilisation va être prochainement lancée. La propreté, c'est l'affaire de tous !

PLAN VÉLO, DONNEZ VOTRE AVIS

Sécuriser les déplacements, accompagner les utilisateurs et augmenter l'usage du vélo, tels sont les axes du plan Vélo. La première étape va débiter par l'installation de parc de stationnement avec des arceaux adaptés aux vélos actuels.

Vous êtes usager régulier ou occasionnel, ou simple citoyen, participez à la consultation vélo sur le site www.mairie-marmande.fr



Du côté de Val de Garonne, les dernières actualités. Retrouvez toute l'actu du territoire sur le journal Val de Garonne Info.

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Les conséquences de l'inondation sur le territoire sont considérables. En effet, plusieurs digues de protection ont cédé et certaines ont été partiellement endommagées. Florent Craipeau, chef du service GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), précise que les digues de Couthures/Garonne et du Mas d'Agenais ont été réparées en urgence au mois de mars, les 2 brèches de Sénestis le seront d'ici fin avril et la suite des travaux se poursuivra jusqu'à la fin de l'été. Au total, entre les digues et les routes à remettre en état après ces inondations, la facture devrait donc s'élever à plus de 7M€... Cet épisode a aussi démontré la grande solidarité entre les communes et entre les habitants.



PEM : EXPRESSION LIBRE

La concertation sur le pôle d'échanges multimodal (PEM), voulue par la Ville de Marmande et VGA, a permis aux citoyens de s'exprimer. Cette vision locale est venue enrichir et adapter le projet aux besoins des usagers. Certains aspects ont été pris en compte, notamment au niveau du choix du mobilier urbain (des matériaux mixtes alliant le bois et le fer, des poubelles de tri sélectif...), au niveau de l'usage du

vélo (demande de box et abri-vélos sécurisés, arceaux simples mais pratiques...).

D'autres équipements ont été demandés, deux dépose-minutes, une fontaine à eau, des bornes de recharges pour smartphone intégrés aux bancs... et un espace d'attente agréable où prendre son café. L'objectif du PEM est de lier différentes mobilités en un lieu unique.

ATTENTION AU TRI !

Certains déchets sont interdits dans le bac jaune. Quelques exemples : couches, verre, restes alimentaires, sacs fermés, déchets verts. . .

Si ces déchets se trouvent dans votre bac, il ne sera pas vidé. En cas de doute et pour plus d'informations sur le tri : vg-agglo.com [Mon quotidien / Bien trier]. Adoptez les bons gestes.



AGENDA *Notre choix*

Les 9, 10 et 11 Juillet

FESTIVAL INTERNATIONAL DU JOURNALISME

Le bonheur pourrait de nouveau être dans le pré cet été du côté de Couthures sur Garonne puisque le Festival International de Journalisme a annoncé récemment qu'il aurait bien lieu cette année après son annulation en 2020 pandémie oblige.

Le Festival, organisé sous l'égide du Groupe Le Monde vient d'ailleurs de présenter les thématiques au programme de cette édition 2021. Parmi celles-ci, "la fin du monde a-t-elle commencé ?", "le casse-tête de la diversité dans les médias" ou bien encore "agriculteur et consommateur, même combat ?"

Comme toujours, des intervenants de qualité présenteront les différentes problématiques et créeront des passerelles entre les lecteurs, auditeurs et spectateurs et le monde du journalisme et des médias. Un rendez-vous incontournable de l'été sur le territoire!

+ d'infos : <https://festivalinternationaldejournisme.com>

15/16 Mai ou 22/23 Mai

(selon situation sanitaire)

FÊTE DES FLEURS ET DES SAVEURS

Rendez-vous incontournable du printemps marmandais, la Fête des Fleurs et des Saveurs édition 2021 ne savait pas à quelle sauce elle allait être mangée. À l'heure où nous rédigeons ces lignes, son organisation n'est pas remise en cause par la situation sanitaire liée au Covid.

Comme il est de coutume, elle aura lieu sur l'esplanade de Maré. En espérant que d'ici là, le contexte sanitaire se soit un peu allégé.

Ainsi, les amoureux de jardinage et de gourmandises pourront déambuler à leur guise entre les stands des 50 exposants réunis cette année.

+ d'infos : 05 53 93 47 12



Théâtre Municipal

COMEDIA



"Francis ?, Frantz !" : un spectacle édifiant de la Cie Humaine sur l'insidieuse montée du nazisme dans les années 30 et 40, à travers l'histoire de l'Alsace. Un vrai cours d'Histoire livré avec talent ainsi qu'une clarté et une simplicité redoutable.

Facebook live à 20h le 28 avril

Musée Municipal

ALBERT MARZELLES



Le musée réouvrira ses portes mi-mai, selon le contexte et accueillera l'exposition de sculptures « *La trahison des couleurs* » de **Christian RAMPNOUX**. Fidèle au modelage, il travaille selon les techniques des maîtres sculpteurs du 19^e siècle. Expo du 19 mai au 26 juin.

Contact : 05 53 64 42 04

AUTRES RENDEZ-VOUS

» POUR PLUS D'INFOS...

Agenda culturel, dates et réservations sur www.mairie-marmande.fr

Tel : 05 53 93 47 35 et 05 53 64 44 44

» CULTURE ET CRISE #1

En cette période de confinement, les structures culturelles de la Ville de Marmande travaillent à leur réouverture prochaine.



Les jeudis de l'été

MARCHÉS DE PRODUCTEURS

Toujours dans le domaine de la convivialité, les Marchés des Producteurs de Pays devraient faire leur retour au cœur de l'été marmandais.

Il s'agira d'une façon agréable de profiter des belles soirées estivales tout en dégustant les produits locaux de notre terroir.

Mais il s'agira également si le contexte le permet de mettre un peu de légèreté et de bonne humeur dans une période qui n'est simple pour personne. Bref, il s'agira d'une respiration, d'un moment de lâcher prise pour tous les convives.

Une nouvelle fois, à l'heure où nous écrivons, ces animations sont programmées, mais restent étroitement liées à l'évolution de la situation sanitaire.

+ d'infos : 05 53 93 47 12

Archives Municipales MAISON DE LA MÉMOIRE



Les archives municipales sont fermées au public. Pour des recherches généalogiques ou particulières, il faut prendre rendez-vous avec le service.

L'exposition **"Marmande à toute vapeur !"** sera réouverte au public dès autorisation gouvernementale.

Contact : 05 53 93 46 62

Conservatoire Municipal MAURICE-RAVEL



Le conservatoire sera ouvert en mai et juin.

Voici quelques dates pour cette période :

12 mai : concert musiques actuelles

29 et 30 mai : spectacle de danse

11 juin : concert des 4^{ème} et 3^{ème} CHAM

30 juin : Premiers solos

Contact : 05 53 64 40 89

Médiathèque Municipale ALBERT CAMUS



La médiathèque est ouverte du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 9h à 17h.

Quelques dates à venir (sous réserve)

5 mai, 9 juin et 7 juillet : lecture aux minots

22 mai : raconte-moi une histoire

Contact : 05 53 20 94 95

» CULTURE ET CRISE #2

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les dates mentionnées ci-dessus sont programmées sous réserve d'annulation due à la situation sanitaire.

» CULTURE ET CRISE #3

Les artistes, musiciens, comédiens... et intermittents, ont besoin de nous, le public, et nous avons besoin d'eux... pour nous évader.

ALBUM *Garonne en crue...*



Jean Castex, Premier Ministre venu en soutien aux élus du territoire





Cellule de crise inondations
EN TEMPS RÉEL

Les services municipaux, en collaboration avec les autres pouvoirs publics ont suivi minute par minute l'évolution de la crue afin d'adapter au mieux leurs interventions et leur soutien aux populations impactées par les inondations. Dès l'annonce de la vigilance orange, la cellule de crise a été mise en place de façon permanente.



Evacuation des sinistrés
SUR LE TERRAIN

Cette inondation majeure de Garonne, d'une ampleur que l'on avait pas vue depuis 1981 a entraîné l'évacuation de certains habitants des plaines de Coussan et de Thivras, durement impactées par la crue. Services municipaux, sapeur-pompiers et gendarmerie ont travaillé main dans la main pour mener à bien ces opérations d'évacuation.



Les animaux aussi...
L'ARCHE DE NOÉ

Si les hommes ont parfois été évacués lors de cette crue, il en a été de même de leurs animaux qui n'ont pas été abandonnés à leur sort face à la montée des eaux. Un grand merci aux secouristes qui n'ont laissé personne sur le bord de la route ou plutôt au milieu du gué.



Moustique tigre **COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !**

Comme le retour des beaux jours n'est plus uniquement synonyme de barbecues, de jardinage ou de sieste en terrasse, il faut se préparer au retour de notre meilleur ennemi en costume rayé.

Et oui, le moustique tigre s'apprête à s'inviter de nouveau dans notre vie quotidienne dès les premières journées printanières. Il faudra désormais composer avec lui et tenter de lutter efficacement pour ne pas qu'il représente une nuisance trop importante.

Cette année comme les années précédentes, les moyens de lutte demeurent les mêmes (voir infographie ci-contre).

Le plus important étant de ne pas permettre aux moustiques de se réfugier dans des eaux stagnantes, aussi infimes soient-elles, pour se reproduire et faire de nos soirées d'été un cauchemard.

Restons tous vigilants et attentifs !

Travaux réseau de gaz

RUE CHARLES DE GAULLE

Depuis le mercredi 7 avril, les rues Charles de Gaulle, Docteur Courret et Bayle de Seyches (entre la rue Portasse et De Gaulle) sont fermées à la circulation jusqu'au 24 avril. Les riverains des rues adjacentes pourront circuler à double-sens pour accéder à leurs garages.

Vos commerces restent ouverts pendant la durée des travaux (environ 8 semaines), les accès piétons maintenus.

+ d'infos : www.mairie-marmande.fr



J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES



JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE ET VIDE LES COUPELLES



JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS



JE NETTOIE LES GOUTIÈRES



JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE



Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau.

C'est là qu'il faut agir...

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !



Les pas de côté

RECUP K'NET

Depuis 2018, cette association accomplit deux initiatives en une. Elle récupère principalement des boîtes de conserves auprès de bars, restaurants dont ceux de l'hôpital, du lycée... et aussi d'autres déchets type canettes de soda ou de bière. Son champ d'action est bien sûr Marmande et au-delà. Après la collecte et un travail de tri, l'association reverse l'argent obtenu de la récupération, à la maison Arc-en-ciel de l'ASAM (Association du Sport Adapté Marmandais). Cet esprit altruiste, mêlant recyclage et solidarité, est au cœur de la démarche du président de l'association, Michel Cassagneau, et de son équipe. Les particuliers qui souhaitent apporter leurs boîtes et autres objets en aluminium peuvent prendre contact avec eux.

Tél : 06 16 47 32 66 ou 06 82 78 51 61

Recupknet47@gmail.com

BIENVENU VINCENT ODIOT

Après avoir dirigé une structure départementale, le Conservatoire de l'Aveyron, Vincent Odio est aujourd'hui à la direction du Conservatoire de musique et de danse Maurice-Ravel de Marmande.

Il poursuivra le travail de son prédécesseur, Philippe Mestres et souhaite également développer les projets d'échanges entre les disciplines artistiques.

Il est également un musicien confirmé pour les instruments que sont le tuba et le trombone.



Élections Départementales et Régionales

MODE D'EMPLOI : INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes en vue de participer au scrutin peuvent déposer leur demande **jusqu'au 14 mai 2021**. Des inscriptions pourront être reçues jusqu'au dixième jour précédant le scrutin pour des cas bien précis et listés par l'article L. 30 du code électoral (jeunes devenus majeurs après le 7 février, fonctionnaires mutés, etc.).

Pour s'inscrire, venir à la mairie de Marmande ou sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>.

Dans les 2 cas, il est demandé un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois, une pièce d'identité valide et le cerfa n°12669*02 rempli.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

NDLR : à l'heure où nous rédigeons cet article, les dates de ces scrutins électoraux restent bien entendu sous réserve compte tenu du contexte sanitaire actuel.

Dernière minute : les élections auront lieu les 20 et 27 juin.

Contact : Service Élections au 05 53 93 47 13

COVID-19 : IL EXISTE DES GESTES SIMPLES POUR PRÉSERVER VOTRE SANTÉ ET CELLE DE VOTRE ENTOURAGE



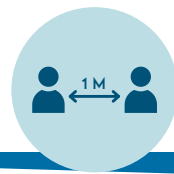
se laver les mains très régulièrement



Porter un masque



Saluer dans se serrer la main, éviter les embrassades



Respecter une distance de sécurité d'au moins 1 mètre



Lors des regroupements respecter les gestes barrière

Centre de vaccination POINT D'ÉTAPE

Le centre de vaccination de Marmande a ouvert ses portes à l'Espace Expo le 8 janvier dernier. La ville de Marmande ayant mis ce bâtiment à disposition du Centre Hospitalier Intercommunal pour la mise en place du processus local de vaccination. Un peu plus de trois mois plus tard, il est déjà possible de faire un bilan d'étape, sur le nombre de personnes ayant été vaccinées.

A ce jour (13 avril), 6458 primo injections et 1666 secondes injections ont été réalisées sur le site.

La liste d'attente diminue de jour en jour grâce à la montée en charge du nombre de doses et à l'équipe multidisciplinaire présente sur le site (infirmiers, médecins, administratifs...). Le centre fonctionne désormais à plein régime et injecte les vaccins Pfizer et Moderna.

Contact : 05 53 20 31 10 ou doctolib.fr

Passeports RENDEZ-VOUS ET DÉLAIS

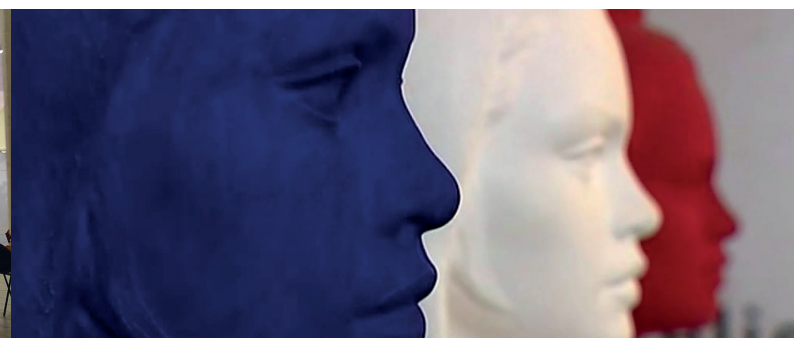
Obtenir un passeport doit désormais se prévoir à l'avance et se planifier.

En effet, malgré toute la bonne volonté des agents du service Etat-Civil, les délais d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous puis du passeport lui-même sont longs (environ 2 mois).

Il convient donc d'anticiper si l'on a un besoin impérieux de ce titre d'identité pour un déplacement à l'étranger ou pour des vacances.

Pensez-y !

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne (www.mairie-marmande.fr page d'accueil, onglet vos démarches) ou en contactant le service Etat-civil au 05 53 93 47 13



« SOLIDARITÉ ! »

Ce mot a résonné très fortement à Marmande ces dernières semaines. En effet, en guise de supplément à la crise sanitaire qui nous touche maintenant depuis plus d'une année, une crue exceptionnelle de la Garonne est venue frapper notre territoire.

Dès les premiers signes de l'ampleur du phénomène, les plus anciens ont alerté, aidé ceux qui n'avaient jamais connu cela à se protéger et à protéger leurs biens. Nos services municipaux, les élus et les citoyens volontaires de la réserve communale se sont mobilisés, chacun dans leur domaine, pour informer et soutenir les foyers impactés. La solidarité départementale mais aussi nationale s'est aussi mise en place afin que les dégâts se limitent aux aspects matériels, ce qui a été une réalité puisqu'aucune victime n'est à déplorer.

Mais c'est lors de la décrue que cette solidarité, grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et à l'implication des services municipaux, a permis en quelques jours d'effacer en partie les plus importants stigmates de cette montée des eaux.

Même si, aujourd'hui tous les dégâts ne sont pas réparés, que ce soit dans le domaine public ou privé, la mobilisation que l'on a connue est source de bien des espoirs pour notre territoire

qui peut être fier de ses valeurs de partage, de bien-vivre ensemble et encore une fois de solidarité. Nous en aurons bien besoin pour faire face aux séquelles de la pandémie que nous subissons actuellement.

Il faut retenir aussi une majorité soudée qui a approuvé le 12 avril un budget solide et équilibré pour 2021. Ce budget permet, grâce aux efforts de toutes et tous, de regagner des marges de manœuvre pour engager le programme pour lequel vous nous avez élus. Maintenant que notre trajectoire financière est saine – même si elle reste fragile – nous allons travailler ensemble, citoyens et élus, à donner vie à nos projets. Premier rendez-vous : le conseil participatif pour la restructuration de l'Ilot Espiet.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

« LA POLITIQUE AUTREMENT »

Un an déjà que la covid 19 a envahi nos vies. Un bien triste anniversaire, mais qui est là pour nous rappeler de penser à tous ceux qui ont souffert de la maladie mais aussi à toutes celles et ceux qui ont affronté avec courage ce virus inconnu pour rester au service des autres.

Un an déjà que nos acteurs économiques résistent aux coups de boutoirs de décisions ubuesques.

Durant cette année, de manière insidieuse, les troubles du comportement et les dépressions se sont imposés déstabilisant les familles et un secteur psychiatrique déjà malmené.

En 2020 notre ville a changé de majorité. Reconnaissons la difficulté d'une arrivée en pleine pandémie.

Pour autant l'ouverture d'esprit de la nouvelle équipe, s'est vite révélée vide de sens. Comment débattre d'un sujet lors d'une commission de 20 minutes (lorsqu'elle existe) sans support préalable?

De même comment voter une délibération qui ne correspond pas à la présentation qui nous est faite ?

Nous sommes confrontés à un discours empli de certitudes et particulièrement dogmatique.

On nous dit que les projets seront coconstruits avec les citoyens mais la « commande » faite par notre Maire ne nous en laisse pas la place Il existe un véritable décalage entre le discours affiché et la réalité.

Malgré ces difficultés, nous remercions les services municipaux de garder le cap et plus particulièrement le service culturel qui par un samedi de printemps nous a offert sur la place du marché, un moment de partage et de bonheur autour de la poésie. Bonheur que nous vous souhaitons de retrouver le plus rapidement possible .

GROUPE « VIVRE 100% MARMANDE »

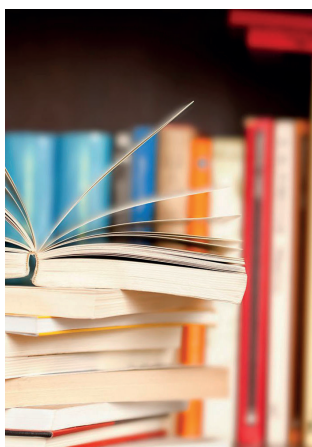
MC. BALLEREAU, M. CALZAVARA, V. PERALI,

D. BENQUET, S. FRANCIS, P. PORTMANN, J. PREVOT

MÉDIATHÈQUE : CARTE BLANCHE À LOLA ET TRISTAN

Lola Carmentran et Tristan Marti, stagiaires de 3^e ont passé une semaine au service communication de la mairie où ils ont pu observer la conception d'une affiche, les logiciels utilisés ou la partie rédactionnelle. Pour Marmande ma ville, ils ont réalisé leur premier reportage.

Nous connaissons tous deux la médiathèque Albert Camus mais pour nous, elle restait une bibliothèque basique. Afin de réaliser ce reportage, nous avons visité et redécouvert la structure avec un autre regard et nous avons visité l'ensemble des espaces. Nous sommes montés au 2^e étage, nous y avons découvert des livres pour enfants sur la droite puis des bandes dessinées, ensuite vient le tour des romans, des mangas ou encore des livres documentaires. Nous sommes ensuite descendus au 1^{er} étage, la salle d'étude, nous ne savions pas que la médiathèque proposait ce genre de service. C'est le rez-de-chaussé que j'ai (ndlr, Tristan) le plus aimé, je ne l'avais jamais visité et je me suis rendu compte qu'un bon nombre de livres, BD et mangas que j'avais déjà lu étaient là. J'en ai découvert encore plus et ça m'a vraiment donné envie d'y retourner. Pour ma part (ndlr, Lola) j'ai pu découvrir en profondeur la médiathèque, tout est adapté en



fonction des espaces, des tables sont mise à disposition. La cyber-base est une pièce que j'ai aussi découvert. La médiathèque propose de découvrir l'informatique, internet et les réseaux sociaux grâce à ses ateliers multimédia. Nous trouvons malgré tout que le bâtiment en lui-même manque d'attractivité : lorsque l'on passe devant, on ne remarque pas forcément qu'il s'agit d'une médiathèque et encore moins qu'elle propose des activités si variées.

Leur conseil de lecture :

Lola : "Un secret" de Philippe Grimbert. Dans ce roman autobiographique le narrateur raconte son adolescence et l'oppression d'un frère imaginaire dont il a été victime. Cet enfant est mal dans sa peau et complexé. Il est rongé par son imagination."

Tristan : "J'ai adoré "Max". Dans ce livre, le narrateur est un enfant nazi issu du programme lebensborn. L'auteur, Sarah Cohen-Scali nous raconte la vision de cet enfant, changeant au fil des rencontres durant cette terrible guerre."



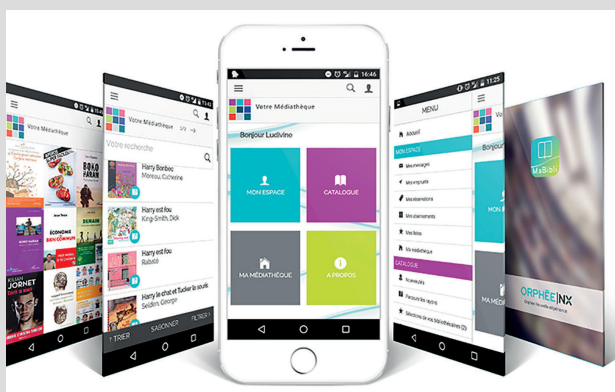
A savoir :

En raison du confinement, la Médiathèque sera ouverte à partir du mardi 6 avril les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h à 18h et le samedi de 9h à 17h.

(Fermeture mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin).

Contact

Médiathèque Albert CAMUS
Rue de la République
Tel : 05 53 20 94 95



La médiathèque a son appli !

Consultez l'historique de vos prêts, le catalogue, effectuez des réservations, partagez votre avis à travers des notes et commentaires avec "Ma Bibli".

Téléchargez l'application mobile et suivez les indications...

BERNARD DUCOS

UN CARACTÈRE BIEN TREMPÉ !

Bernard Ducos, un enfant de Garonne.

La maison porte encore les stigmates de la dernière crue de Garonne, Bernard Ducos y est né, là, devant la cheminée. Ce Coussanais aussi loquace qu'attachant, a connu une vie de labeur. En 1959, le jeune charpentier part travailler à Bordeaux, puis revient et entre chez Marboutin pour une dizaine d'années. En mai 1968, on était sur un chantier à Casteljaloux et les ouvriers d'une usine d'à côté sont venus nous demander d'arrêter, se souvient-il encore. Un appel à la grève

Ces terres si proches du fleuve : pour les anciens et pour moi, Garonne, c'est un lien social, parce qu'elle vient souvent nous rendre visite, dit-il avec le sourire et un brin de philosophie. La grand-mère a connu l'inondation terrible de 1930, les parents celle de 1952, lui, se souvient qu'il patageait avec les copains dans l'eau, avec l'insouciance des gamins de l'époque. Les familles avaient des barques et le problème



Garonne, c'est un lien social, parce qu'elle vient souvent nous rendre visite

générale pour 3 semaines. Il travaille ensuite aux établissements Marc, spécialisés dans les persiennes en bois. Tout se passe bien, jusqu'au jour où le repreneur lui demande de congédier des collègues, ce à quoi Bernard répond, *moi, je ne licencie personne !* S'en suit quelques tracas, et il décide de partir. Il agrandit son lopin de terre, et avec l'aide de son épouse, se lance dans le maraîchage et quelques céréales. *Des débuts difficiles entre les fluctuations des prix et les aléas climatiques, la tempête de 1989 a tout dévasté et en suivant, on a eu 3 années de grêle,* souligne-t-il. Un dur métier que l'agriculture, le fils préférera la mécanique automobile. Aujourd'hui seul, Bernard continue de cultiver son jardin.

majeur n'était pas les biens matériels – il y en avait peu – mais le bétail. Bernard connaît bien cette Garonne, un fleuve capricieux aux crues dangereuses, il sait par l'observation des états des affluents lorsqu'il y a du souci à se faire.

Garonne monte progressivement mais en février dernier, *le mardi elle était étale et le mercredi c'est monté très vite. J'ai eu le temps de mettre la voiture à l'abri et le soir, je suis resté à l'étage avec mon chien près de la barque. Le lendemain, tout nageait dedans, et je suis parti chez un cousin pour ne revenir que le dimanche matin,* raconte Bernard Ducos.

Un homme et une mémoire du fleuve, qui ne tarit pas d'anecdotes sur Garonne.

LES DATES CLÉS

1945 NAISSANCE À COUSSAN

1952 1^{ÈRE} EXPÉRIENCE DE CRUE EXCEPTIONNELLE

1987 S'INSTALLE COMME EXPLOITANT AGRICOLE

2021 NOUVELLE EXPÉRIENCE CRUE EXCEPTIONNELLE

Pour Archives

Bernard Ducos a connu plusieurs inondations de Garonne, il a inscrit le niveau d'eau de chacune d'elle dans son livret de géographie qu'il a gardé depuis l'école.

en 1952, il y a eu 1,70 m

en 1981, il y a eu 1,5 m

en 2021, il y a eu 77 cm (les digues ont amoindri les niveaux)

Bernard Ducos fait partie de ces personnes ressources qui peuvent aider à mieux comprendre ces phénomènes naturels et en s'en prémunir.